



INFLATION EN BAISSÉ, PÉRENNITÉ DES MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT : LE 1^{ER} SEMESTRE 2023 PLUS FAVORABLE QUE PRÉVU

De janvier à juin 2023, le volume des bois issus des forêts publiques diminue de 13 % par rapport au 1^{er} semestre 2022. Toutefois, avec 329 millions d'euros de chiffre d'affaires, sa valeur ne s'effrite que de 4 %. L'Office national des forêts (ONF) vous éclaire dans cette 11^e lettre de conjoncture.

La récession crainte n'a pas eu lieu. Oui, la croissance est fébrile, les taux d'intérêt grimpent (3,5 % pour le taux moyen des prêts immobiliers à 20 ans contre 1 % en 2021) et le secteur de la construction est en crise (concernant les maisons, -31 % de permis de construire délivrés en un an)... Pourtant, **l'érosion du marché est modérée et les recettes de bois se maintiennent** légèrement en dessous des chiffres (historiques) de 2022.

Comment expliquer ces résultats ? Si les Français font moins construire, ils rénovent : « Avec 1,07 million de transactions annuelles de logements anciens au 1^{er} mai 2023, qui constituent un vivier de travaux importants, ainsi que les améliorations portant sur les 37 millions de logements existants, **le marché de la rénovation reste porteur pour le bois d'œuvre** (sciages, charpente, parquet) », explique Benoît Généré, chargé du suivi des marchés du bois à l'ONF.

Un marché qui se stabilise

Sur le plan international, le climat est également à l'apaisement. Les tensions politiques se font moins présentes, ce qui favorise une accalmie des marchés. Et si le conflit en Ukraine continue de perturber les cours du bois, les craintes de production insuffisante ou de création de « bulles financières » s'estompent. « En 2022, avec l'arrêt de l'exportation des bois russes et ukrainiens, la demande de palettes a explosé. Mais si les prix se sont envolés dans

un premier temps, on observe aujourd'hui qu'ils se stabilisent et que les volumes suivent », rassure Benoît Généré.

Autre facteur important qui explique les résultats favorables du premier semestre : **le développement des contrats d'approvisionnement qui représentent plus de 40 % des bois commercialisés en forêt publique.** Pour contrebalancer la volatilité des marchés, l'ONF a encouragé la mise en place de ces contrats, en particulier entre les communes forestières et les entreprises. Pour les collectivités et l'ONF, c'est l'assurance de générer des recettes liées à la vente des bois ; et pour les entreprises, c'est l'opportunité de négocier des prix annuellement et de gommer ainsi les aléas du marché instantané.

Le succès surprise du hêtre

Conséquence directe de la crise énergétique, **le bois d'énergie du hêtre s'est parfois vendu au prix du bois d'œuvre** l'hiver dernier, notamment vers l'Allemagne où le coût du chauffage a doublé en un an. Bien qu'anecdotique et lié à l'interdiction des couverts et accessoires en plastique, **le déroulage industriel du hêtre pour la conception d'objets réutilisables** a tiré les ventes vers le haut.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

De janvier à juin 2023



Zoom sur les grandes filières



Bois d'œuvre (hors palettes)

Conséquence attendue du ralentissement de la construction, le prix du bois d'œuvre (sciage, charpente, parquet, etc.), après s'être stabilisé à un niveau assez haut, entame une baisse. Les résineux, essence phare de la construction, souffrent le plus de la conjoncture.

- Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) dénombre 344 000 **mises en chantier** fin mai 2023, soit -11 % en un an. Pour les **permis de construire**, 419 000 ont été délivrés, soit -18 % sur la même période. Le marché de la rénovation, par ailleurs grand utilisateur de bois, demeure porteur, avec notamment 1,07 million de transactions de logements anciens en un an, ainsi que les aides à la rénovation énergétique.
- Depuis la France, l'exportation de grumes augmente en valeur annualisée : +15 % sur le chêne, +24 % sur le hêtre et +8 % sur les résineux d'avril 2022 à mars 2023, selon les Douanes.
- Durant la même période, l'exportation des bois de sciage depuis l'Hexagone évolue en valeur annualisée de +22 % pour le hêtre, de +2 % pour le chêne et baisse de 17 % pour les résineux, en raison d'une demande internationale et française en berne pour la construction.



344 000

logements mis en chantier
en un an
(source MTECT)



Tonneaux (chênes à merrain) : le chêne français est toujours prisé pour la production de tonneaux. Leur exportation continue d'augmenter : +20 % en valeur annualisée à fin mars 2023 (dont +22 % vers la zone dollar et +17 % vers la zone euro).

506 M€

de tonneaux exportés
d'avril 2022 à mars 2023
(source Douanes)



Bois d'industrie et palettes

Palettes : très sensible au conflit en Ukraine, le marché de l'emballage bois semble retrouver de la stabilité. Pour rester dans la course et s'aligner sur les autres pays européens, les indices de prix français décroissent petit à petit. ↘

Panneaux : les prix se sont stabilisés à un niveau haut mais les volumes sont en baisse du fait du ralentissement de l'activité économique et de la construction. ↘

Papier-carton : sur ce marché très mondialisé, la Chine et le Brésil demeurent les principaux fournisseurs grâce à leurs prix compétitifs. La production nationale est en baisse (-18 % en un an et -37 % sur le premier trimestre 2023) et les prix records d'il y a 6 mois sont en train de retomber. ↘



Bois énergie

Face à la hausse historique des énergies fossiles, le bois énergie est plus que jamais compétitif : 3 à 7 fois moins cher que l'électricité selon les produits (hors granulés). Les consommateurs s'adaptent vite et délaissent le chauffage au gaz ou à pellets pour le poêle à bois. Enfin, après avoir flambé face à une forte demande, le prix des granulés a chuté début 2023. ↘

Les tendances par essences

Après deux années exceptionnelles, la tendance est à la stabilisation, voire à la baisse.

Résineux blancs (sapin-épicéa)

À l'export, les prix baissent pour soutenir la concurrence scandinave et germanique. La crise des scolytes sur les épicéas et le dépérissement des sapins sont maîtrisés, mais les invendus augmentent.



Chêne

En dehors du secteur de la tonnellerie toujours attractif, les cours se tassent et des craintes apparaissent pour le parquet et la traverse paysagère. La valeur des exportations de grumes de chêne (168 millions d'euros) est inférieure de 14 % à son maximum de fin 2022. Grâce aux contrats d'approvisionnement, la baisse des prix initiée est maîtrisée.



Hêtre

Bonne surprise sur le hêtre puisque la valeur des exportations de sciages a augmenté de 24 % en un an grâce à une demande diversifiée en sciage, en bois d'énergie vers les pays voisins et aux activités de déroulage industriel, dont la fabrication d'objets réutilisables.



Résineux rouges (pin-douglas-mélèze)

Sensibles au marché de la construction, les cours sont en légère baisse. La baisse est accrue pour le douglas.



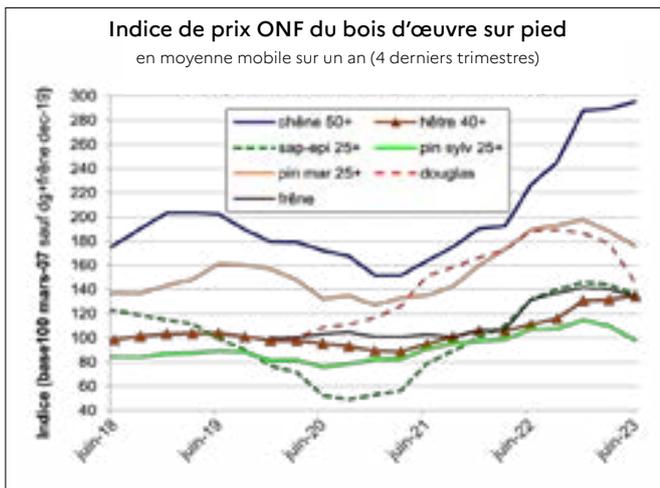
Frêne

Le marché du frêne se porte bien en dépit des maladies (Chalarose) et d'une demande fluctuante sur l'Asie.

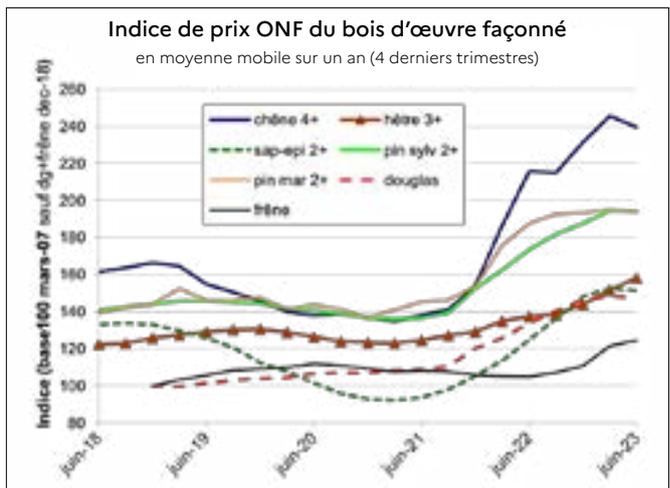


FORÊT PUBLIQUE : L'ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS

Les prix restent hauts mais tendent à se stabiliser notamment sous l'influence des contrats d'approvisionnement locaux.



Remarque : « Chêne 50+ » signifie un arbre d'un diamètre minimum de 50 cm, mesuré à 1,30 m du sol.



Remarque : « Chêne 4+ » signifie une grume d'un diamètre médian minimum de 40 cm.

BOIS SUR PIED ↗

En un an, le prix moyen annualisé augmente de 30 % pour le chêne, 22 % pour le hêtre, 3 % pour le sapin-épicéa, 2 % pour le frêne ; il baisse de 7 % pour le pin maritime, 8 % pour le pin sylvestre, 23 % pour le douglas.

BOIS FAÇONNÉ ↗

Les feuillus voient leurs prix moyens annualisés augmenter de 11 % pour le chêne, 15 % pour le hêtre et 19 % pour le frêne. Le prix des résineux augmente aussi de 21 % pour le sapin-épicéa, 12 % pour le pin sylvestre, 10 % pour le douglas et 3 % pour le pin maritime.

3 questions sur...



Cyrille Ducret,
patron de la scierie
Ducret dans l'Ain

« Le bois scolyté est aussi résistant qu'un bois sain »

Cyrille Ducret, patron de la scierie Ducret dans l'Ain, explique dans cette interview comment une entreprise de première transformation du bois comme la sienne a dû gérer l'afflux de bois scolyté sur le marché du bois après l'épidémie de scolytes survenue en 2018.

Quel est votre sentiment de professionnel sur l'épidémie de scolytes de très grande ampleur qui a touché les épicéas en France : aviez-vous déjà vécu un phénomène comparable ?

De mémoire de scieur, je n'avais jamais vécu un phénomène dans de telles proportions. Aujourd'hui, l'état de sécheresse est très grand et le manque d'eau risque de favoriser la réapparition d'épidémies comme celle qui a touché les épicéas. La preuve, dans l'Ain, au mois de mai de cette année, 30 000 m³ d'épicéas étaient déjà recensés comme déperissants. Le marché du bois en a été considérablement impacté, avec des difficultés de commercialisation qui seront certainement accentuées l'an prochain. Sans compter que désormais, c'est au tour des peuplements de sapin de subir à leur tour les conséquences dévastatrices de la sécheresse.

Avez-vous acheté du bois scolyté à l'ONF, et si oui, dans quelle proportion ?

Nous avons répondu à l'appel d'offres de l'ONF en achetant certains volumes de bois comprenant une proportion de bois scolytés, via des contrats d'approvisionnement. Ces contrats ont été signés entre les scieurs et l'ONF en accord avec les communes forestières touchées par l'épidémie des scolytes. Pour vous donner une idée, nous avons scié cette année entre 30 et 40 % de bois bostryché (ndlr : le bostryche typographe ou scolyte est l'insecte qui a ravagé les pessières françaises). Pour éviter les pertes financières liées à cet excédent de bois sur le marché, nous avons réussi à mobiliser tout un réseau d'acheteurs auprès des entreprises de seconde transformation, afin qu'elles s'engagent elles aussi à utiliser ce bois déclassé. Notre scierie se trouve à proximité de la ville d'Oyonnax, entre Lyon et Genève et qu'il s'agisse des charpentiers, des négociants ou de la filière emballage, 50 % de notre clientèle souhaite travailler en circuit court.

Ce bois « contaminé » présentait-il des difficultés particulières de traitement ?

Tout l'enjeu était de « travailler » les bois au plus tôt avant leur dégradation, ce qui a été rendu possible par le travail des équipes de l'ONF amenées à récolter en urgence les arbres déperissants. Lorsque ce timing est respecté, les bois scolytés conservent toutes leurs qualités mécaniques et peuvent donc servir à de nombreux usages. Le plus difficile fut de convaincre les acheteurs réticents en leur expliquant que bien qu'abîmé esthétiquement, les fonctions de résistance et de compression de ce bois demeurent parfaitement opérationnelles.



Vidéo

[cliquez ici pour regarder la vidéo « 4 bonnes raisons de s'engager dans un contrat »](#)



Plus d'infos
sur onf.fr

Document réalisé par la direction de la communication de l'ONF avec la collaboration de la direction commerciale bois et services.